



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU **RÈGLEMENT #282-2023** MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS #223-2014

AVIS PUBLIC est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

QUE le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 3 juillet 2023 le règlement #282-2023 **modifiant le règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés #223-2014.**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, aux heures habituelles d'ouverture, ou sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-nazaire.ca

Joanie Bolduc Pelchat

Directrice générale et greffière-trésorière

Donné à Saint-Nazaire, le 4 juillet 2023